



Motion

Recrutement par voie contractuelle

Les membres de la section déplorent ne pas avoir disposé à l'avance des pièces (fiche-résumé, thèse, rapport de soutenance, programme de recherche, etc.) indispensables à l'évaluation des candidat-e-s à un recrutement par voie contractuelle.

Par égard pour les candidats à ce recrutement et par souci d'équité, il nous paraît urgent de fixer des normes comparables à celles du concours CR.

Signataire: Christophe Jaffrelot
Président de la section 40

Motion adoptée le 16 Avril 2013
16 votants : 16 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Direction du CNRS
- Direction de l'INSHS

-